

**Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets
médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Bretagne
et du Conseil Départemental du Finistère
relatif à l'appel à projets n° 2022-29-01
Création de 15 places d'hébergement en établissement d'accueil médicalisé (EAM)**

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne et du Conseil Départemental, réunie le 29 juin 2023 a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projets n° 2022-29-01 (Avis paru aux recueils des actes administratifs de la région Bretagne et du Département le 27 décembre 2022).

6 dossiers au total ont été reçus par l'ARS, et au Conseil Départemental et ont été déclarés recevables et instruits.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

- | | |
|-------------------------|--|
| 1 ^{er} | APAJH |
| 2 ^{ème} | Association Kan Ar Mor |
| 3 ^e ex aequo | AHB – Association Hospitalière de Bretagne |
| 3 ^e ex aequo | Les Papillons Blancs du Finistère |
| 5 ^{ème} | Résidence Saint Michel |
| 6 ^{ème} | APF France handicap |

Fait à Quimper, le **20 JUIL. 2023**

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé Bretagne,
Le Directeur général adjoint


Malik LAHOUCINE

Le Président du Conseil départemental
du Finistère,



Maël DE CALAN